



Cette communication est importante pour tous les résidents secondaires du territoire d'Anzère, d'Ayent et d'Arbaz. Nous vous invitons à la lire attentivement.

Chers résidents secondaires,

Les pistes de ski laissent gentiment leur place aux sentiers de randonnée et aux itinéraires de vélo, il est donc temps de ranger les skis pour sortir les affaires d'été. Avec les journées qui s'allongent et le soleil qui réchauffe nos montagnes, nous tenons à vous donner quelques informations pour la saison estivale à venir.

Taxe de Séjour Forfaitaire (TSF)

Dans les jours à venir, vous recevrez la facture de la taxe de séjour forfaitaire de votre commune. Traditionnellement vous receviez cette facture en début d'année. Cependant, cette année, la facture vous arrive avec un léger retard.

En effet, à la suite d'un recours quant à la méthode de calcul de la taxe de séjour, celle-ci devait être adaptée. L'intégration de cette adaptation dans nos processus administratifs a nécessité du temps avant d'être finalisée.

Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des acteurs qui ont travaillé pour que celle-ci soit finalisée et plus particulièrement l'ASPA (l'Association des Propriétaires www.aspa-anzere.ch) pour ses retours qualitatifs ainsi que les résidents secondaires qui ont répondu à la consultation publique.

À ce jour l'adaptation a été validée par le Conseil d'État du canton du Valais. Vous trouverez le nouveau règlement dans l'espace propriétaires de notre site internet.

[Prenez connaissance du nouveau règlement](#)

Le récapitulatif :

Nombre de pièces	UPM (=nombre de cartes Anzère Liberté)	Forfait UPM = 275 CHF	Différence	Ancien nombre UPM
1 pièces	1	275 CHF	-75 CHF	2
2 pièces	2	550 CHF	+ 25 CHF	3
3 pièces	3	825 CHF	-50 CHF	5
4 pièces	4	1'100 CHF	-125 CHF	7
5 pièces & plus	6	1'650 CHF	+ 250 CHF	8

Nous tenons à souligner l'importance de régler la facture dans les délais, car cela vous permettra de bénéficier des avantages exclusifs d'Anzère Liberté pour l'été 2024.

Si vous réglez votre facture après le 15 mai, nous vous remercions de vous munir d'une preuve de paiement et de passer à l'Office du Tourisme ou de nous contacter par email afin que nous puissions vous délivrer les pass dans les meilleurs délais.



Anzère Liberté 2024

Quelques informations relatives au programme de cet été :

- Le maintien du programme d'avantages (disponible sur : www.anzere.ch/liberte-ete)
- Le nombre de cartes reste indexé sur le nombre d'UPM (cf. tableau ci-dessus). Vous recevrez donc moins de cartes qu'avant.
- Les QR codes de l'an dernier ne sont plus valables. Si vous acquittez votre facture de taxe de séjour avant le 15 mai, vous serez contacté par notre partenaire informatique Hostcard pour la distribution des pass 2024
- Le propriétaire a la possibilité d'échanger les cartes adultes pour des cartes enfants au ratio 1 : 2. Ce choix pourra être fait au début de l'été et est définitif pour l'année en cours (exemple : un propriétaire d'un appartement 3 pièces et donc 3 UPM pourra choisir 3 cartes adultes, ou 2 cartes adultes et 2 cartes enfants ou encore 1 carte adulte et 4 cartes enfants).
- Des cartes supplémentaires sont en vente à l'Office du Tourisme pour CHF 99.- par carte adulte ou CHF 49.- par carte enfant.
- Les cartes sont distribuées uniquement après paiement de la facture de la taxe de séjour.

[Nous vous avons résumé les points importants](#)



Évènements été 2024

L'agenda des temps forts pour cet été est désormais disponible en ligne.

Des grands classiques et des nouveautés ; des événements culturels aux compétitions sportives en passant par les animations pour toute la famille, attendent d'être découverts. Nous continuons à rajouter de nouveaux événements à l'agenda, alors assurez-vous de le consulter régulièrement pour ne rien manquer.

[Demandez le programme !](#)



For English speakers

[Click here](#)



Für deutschsprachige Personen

[Klick hier](#)

Nous restons bien évidemment à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter:
027 399 28 00 - info@anzere.ch

Nous vous accueillons également avec grand plaisir à l'Office du Tourisme, du lundi au samedi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche de 09h00 à 12h00.